



Tout le monde peut contracter la grippe. Protégez-vous et protégez les autres.

Le vaccin contre la grippe est offert à la population ontarienne de six mois et plus.

Pourquoi est-ce important de se faire vacciner contre la grippe

La grippe peut être grave. Elle peut avoir des complications graves qui peuvent entraîner une hospitalisation, en particulier chez les personnes âgées et les jeunes enfants. Les complications peuvent inclure la pneumonie ou l'infarctus du myocarde et, dans certains cas, la mort. Le vaccin antigrippal est le meilleur moyen de se protéger de la grippe.

Quand se faire vacciner contre la grippe

La saison de la grippe s'étend généralement de la fin de l'automne au début du printemps. Faites-vous vacciner dès que le vaccin est offert, puisqu'environ deux semaines sont nécessaires pour développer une protection contre la grippe après avoir reçu le vaccin. Comme la protection faiblit au fil du temps et que les souches d'influenza changent fréquemment, il est important de se faire vacciner chaque année contre la grippe.

Les personnes âgées de cinq ans et plus peuvent recevoir un vaccin contre la grippe en même temps que le vaccin contre la COVID-19, ou à tout moment avant ou après celui-ci. Il est recommandé aux enfants âgés de six mois à moins de cinq ans d'attendre 14 jours avant ou après l'administration du vaccin contre la COVID-19 avant de se faire vacciner contre la grippe.

Où se faire vacciner contre la grippe

DE 6 MOIS À 2 ANS	2 ANS ET +
<ul style="list-style-type: none">• médecin, membre du personnel infirmier praticien• certains bureaux de santé publique locaux	<ul style="list-style-type: none">• médecin, membre du personnel infirmier praticien• certains bureaux de santé publique locaux• pharmacies participantes

Vaccins pour les aînés

Pour la saison 2022-2023, les trois vaccins contre la grippe suivants sont disponibles pour les personnes âgées de 65 ans ou plus :

- le vaccin à dose standard qui protège contre quatre souches du virus de la grippe
- le vaccin avec adjuvant qui protège contre trois souches du virus de la grippe et contient un adjuvant (une substance ajoutée à un vaccin qui aide le receveur à développer une meilleure réponse immunitaire)
- le vaccin à dose élevée qui protège contre quatre souches du virus de la grippe, mais à des doses plus élevées

Les trois types de vaccins contre la grippe sont sécuritaires et efficaces, et offrent une bonne protection aux aînés. Parlez à votre médecin, à votre membre du personnel infirmier praticien, à votre pharmacien ou au personnel de votre bureau de santé publique local pour savoir ce qui vous convient le mieux.

Comment éviter de contracter et de propager la grippe

Faites-vous vacciner contre la grippe.

Pour réduire les chances de contracter et de propager la grippe :

- lavez-vous les mains fréquemment
- couvrez-vous la bouche et le nez lorsque vous toussiez ou éternuez
- ne vous touchez pas le visage
- restez à la maison lorsque vous êtes malade
- nettoyez (et désinfectez) les surfaces et les articles communs